

ATTESTATION DE CONFORMITE

N°13.6.0835/A

selon la norme EN 15151-2 : 2012 et l'UIAA 129 : 2013

I. DEMANDEUR

- Demandeur : Mr Romain MOLLIEUX
- Raison sociale : Les Etablissements SIMOND SAS – Z.A. Les Trabets – 74310 LES HOUCHES - France

II. MATERIEL CONSIDERE

- Marque commerciale : **SIMOND**
- Modèle : **Tubik2**
- Références : **82575A**
- Type d'équipement :

Dispositif de freinage manuel type 2, pour assurage et descente en rappel, sans fonction de réglage de la friction. Il est composé d'un corps en alliage d'aluminium EN AW 2014 T6, de longueur 60.7 mm comportant 2 fentes de passage de cordes et d'un câble gainé en acier galvanisé, de diamètre 3.5 mm. Le dispositif permet d'assurer un grimpeur grim pant en tête ou en moulinette et de descendre en rappel. L'accrochage au harnais se fait en passant un connecteur à verrouillage conforme à la norme EN 12275 dans une corde préalablement passé dans la fente de passage de cordes. A utiliser avec des cordes dynamiques conformes à la norme EN 892, à simples de diamètre compris entre 8.9 et 11 mm et à doubles ou jumelées de diamètre compris entre 7.5 et 9 mm.

Description dans détaillée dans le dossier 13.6.0835

III. REFERENTIEL

- Ce dispositif de freinage manuel de type 2 a été évalué selon la norme EN 15151-2 "Equipements d'alpinisme et d'escalade – Dispositifs de freinage - Partie 2 : Dispositifs de freinage manuel, exigences de sécurité et méthodes d'essai " d'août 2012.

IV. CONDITION D'UTILISATION

- Ce dispositif de freinage manuel de type 2 n'est pas, à ce jour, considéré comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
- Ce dispositif de freinage manuel de type 2 est destiné à être utilisé, en combinaison avec d'autres composants, comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur, dans le domaine de l'alpinisme.

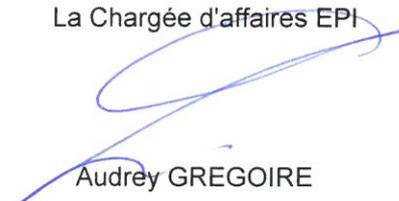
V. CONCLUSION

- Le dispositif de freinage manuel de type 2 de marque commerciale «**SIMOND**», modèle «**Tubik2**» et références «**82575A**» défini dans le rapport 13.6.0834, est conforme aux exigences de la norme EN 15151-2 : 2012

Authentifié le tampon APAVE SUDEUROPE SAS


APAVE SUDEUROPE
CENTRE D'ESSAIS DE FONTAINE
17 boulevard Paul Langevin
38600 FONTAINE
Tél. 04 76 53 52 22 - Fax 04 76 53 32 40

Date : le 27 février 2014
La Chargée d'affaires EPI


Audrey GREGOIRE

Cette attestation comporte une page. Elle est établie en deux exemplaires originaux transmis au demandeur.
Aucun duplicata ne sera délivré

Cette attestation ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L-115-27) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative